



Première assemblée ordinaire de 2019 du conseil d'administration du conseil de quartier Montcalm, qui a eu lieu **le mardi 26 février, à 19 h**, aux Loisirs Montcalm, 265, boulevard René-Lévesque Ouest, salle 202.

PRÉSENCES :

Mmes	Marine Sériès	Administratrice (2019)
	Françoise Mercure	Administratrice (2020)
	Raphaëlle Guy-Dorion	Administratrice (2019)
MM	Pierre Jarest	Trésorier (2020)
	Jean-Pierre Bédard	Administrateur coopté (2019)
	Jimmy Duchesneau	Vice-président (2019)
	Thomas Vernes	Administrateur (2019)

MEMBRES SANS DROIT DE VOTE

MM	Yvon Bussiès	Conseiller municipal Montcalm-St-Sacrement
	Jean Rousseau	Conseiller municipal Cap-aux-Diamants

AUTRES PARTICIPANTS :

MMES	Anne Pelletier	Arrondissement de La Cité-Limoilou
	Jade Pelletier-Picard	Secrétaire d'assemblée

Outre les personnes mentionnées ci-haut, 23 personnes assistaient à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

19-01-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
19-01-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
19-01-03	Présentation du projet immobilier dans l'arrière-cour des villas Petry-Amyot et Montaine-Kirouac (240-270 et 300, chemin Sainte-Foy, au coin de l'avenue de l'Alverne) par M. Pierre Martin, architecte.	19 h 10
19-01-04	Prise d'acte du compte rendu du conseil d'administration du 22 janvier <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption et affaires découlant de la séance de janvier 	20 h 10
19-01-05	Fonctionnement du conseil d'administration <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel 2018 et assemblée générale annuelle ➤ Démission d'Anne-Sophie Desprez 	20 h 15
19-01-06	Période d'échange réservée aux conseillers municipaux (10 minutes chacun)	20 h 30
19-01-07	Période de questions et commentaires du public	20 h 50
19-01-08	Période des comités de travail du conseil d'administration <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Comité Transports et environnement : circulation, environnement, transport et verdissement</i> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivi du projet Vision Montcalm pour la mobilité durable 2. <i>Comité Relations avec les citoyens : gouvernance, loisirs, citoyens, mixité, participation et communication</i> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nouvelle Politique de participation citoyenne de la Ville de Québec 3. <i>Comité Cadre bâti : services, commerces, cadre bâti, patrimoine, arts et densification</i> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Concours de photo ➤ Projet de porte de garage 4. <i>Vision de l'habitation</i> 	21 h 00



19-01-09	Trésorerie 1. Paiement de la secrétaire de rédaction 2. États des revenus et des dépenses 3. Paiement de factures s'il y a lieu	21 h 40
19-01-10	Correspondance <u>Lettres transmises :</u> <u>Communications écrites reçues :</u> 2019-01-29 : Demande de présentation par Mme Noah Ducharme 2019-02-01 : Comité populaire Saint-Jean-Baptiste 2019-02-12 : Atelier sur le Bénévolat, Mobilisation Haute-Ville 2019-02-11 : Vivre en Ville 2019-02-11 : L'Union des Africains du Québec et Amis Solidaires de l'Afrique (UAQASA)	21 h 45
19-01-11	Divers	21 h 50
19-01-12	Levée de l'assemblée	21 h 55

PROCÈS-VERBAL

19-01-01 **Ouverture de l'assemblée**
M. Jimmy Duchesneau ouvre l'assemblée à 19h05. Il souhaite la bienvenue aux membres.

19-01-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
M. Jimmy Duchesneau fait la lecture de l'ordre du jour. Il invite les citoyens à poser leurs questions lors de la présentation de M. Pierre Martin, soulignant que les membres du conseil prendront le temps nécessaire pour bien comprendre les enjeux associés au projet immobilier.

Le vice-président propose d'intégrer à l'ordre du jour, avant le point 19-01-03, un point concernant le projet de compostières de Mme Noah Ducharme.

SUR PROPOSITION DE M. JEAN-PIERRE BÉDARD DUMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE JAREST, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la première assemblée du conseil de quartier de Montcalm du 26 février 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-01-03 **Présentation de Mme Noah Ducharme : projet de compostières**
Mme Noah Ducharme, une jeune citoyenne du quartier, déplore le manque d'installations dédiées au compostage dans la ville de Québec. Elle explique que c'est grâce à un sondage maison qu'elle a appris non seulement que l'ensemble des matières résiduelles des citoyens du quartier étaient composées d'une grande part de résidus organiques, mais également que ceux-ci considéraient majoritairement comme pertinente la mise sur pied de davantage de sites de compostage communautaire. Elle demande au conseil de quartier son soutien pour l'implantation et l'entretien d'espaces de compostages dans Montcalm.

À la question d'une citoyenne, Mme Noah Ducharme répond que l'organisation Craque-Bitume pourrait soutenir les citoyens lors de l'installation des nouveaux sites. Elle ajoute que des compostières déjà implantées dans Montcalm sont victimes de leur succès : les citoyens sont placés sur une longue liste d'attente avant de pouvoir les utiliser.

M. Jimmy Duchesneau invite Mme Noah Ducharme à offrir son aide à l'organisation Craque-Bitume. Il lui acheminera les coordonnées de quelques lieux où l'installation de compostières pourrait être possible. Le vice-président explique enfin à la citoyenne que le conseil de quartier pourra l'aider à promouvoir son projet, si elle prend la décision d'en mettre un sur pied.



M. Jean Rousseau mentionne que la Ville est ouverte à financer l'implantation de compostières sur des sites privés. La municipalité travaille d'ailleurs à bonifier l'offre d'espace de compostage à Québec.

Mme Marine Sériès pense que la Ville pourrait soutenir davantage les citoyens dans leurs démarches.

M. Yvon Bussiès croit que plusieurs établissements scolaires pourraient accueillir des sites de compostage.

19-01-04

Présentation du projet immobilier dans l'arrière-cour des villas

Petry-Amyot et Montaine-Kirouac (240-270 et 300, chemin Sainte-Foy, au coin de l'avenue de l'Alverne) par M. Pierre Martin, architecte.

Mme Anne Pelletier prend la parole. Elle explique le déroulement de la soirée, ainsi que la raison d'être de la présentation, qui se veut être une opportunité pour les citoyens de discuter avec le promoteur, en amont de son projet.

M. Sébastien Paquette, conseiller en urbanisme, présente le projet immobilier qui pourrait voir le jour dans l'arrière-cour des villas Petry-Amyot et Montaine-Kirouac. Il explique que le projet pourrait prévoir :

- L'agrandissement des deux villas d'intérêt patrimonial. Chaque villa est composée de quatre étages.
- La construction d'un immeuble de six étages dans l'arrière-cour de ces villas. La Ville n'autorise actuellement que la construction d'immeuble de quatre étages. Aussi, le projet, s'il voyait le jour, devrait faire l'objet d'un amendement de zonage.

M. Pierre Martin, architecte, mentionne qu'il désire rénover, recycler et restaurer les deux immeubles, sans compromettre ni le cadre bâti ni l'aspect patrimonial des bâtiments. Il explique :

- Que les immeubles seront recouverts de panneaux galvanisés de manière à conserver leur aspect *d'époque*;
- Que l'entrée aux villas sera sécurisée;
- Que le projet ne devrait pas avoir d'impact lourd sur son environnement;
- Que l'entièreté du projet fera l'objet d'un processus de verdissement.

M. Jean Rousseau salue l'effort du promoteur d'arrimer son projet au cadre bâti. Il s'inquiète toutefois de l'impact des éléments externes du projet, qui ne comptent pas parmi les six étages du bâtiment, sur son allure générale. À cette préoccupation, M. Pierre Martin répond que l'ascenseur sera placé sur la partie est de l'immeuble, de manière à ne pas augmenter davantage la hauteur du projet.

Aux questions des citoyens, M. Pierre Martin répond :

- Que le projet ne devrait pas avoir d'impact sur la ruelle qui le borde.
- Que les immeubles accueilleront des logements ou des condos. Le promoteur n'a, cela dit, pas statué quant à la nature des unités du bâtiment. Il est d'ailleurs ouvert à tous les types de clientèles.
- Que le design du projet n'est toujours pas canné.
- Que les résidents du nouveau complexe n'auront pas accès à la ruelle, sinon que par une sortie de secours.
- Que six logements et une salle de réception seront construits dans les deux villas.
- Qu'une case de stationnement par logement est prévue. 90 unités devraient donc y être construites.
- Que les arbres bordant le lieu seront conservés.

Une citoyenne se dit préoccupée par l'esthétisme du projet, considérant celui, décevant, du supermarché nouvellement construit.

Un citoyen pense que le promoteur devrait considérer l'allure des bâtiments de la rue des Franciscains, qui ont généralement trois étages et qui sont en brique. Ce même citoyen se demande pour quelle raison le zonage impose actuellement la construction de trois étages. Il se demande également quels impacts aura le projet sur la circulation dans le secteur. M. Pierre Martin répond que selon son expérience, les citoyens qui viennent habiter le centre-ville délaissent souvent leur voiture.

Un citoyen s'inquiète de l'impact du bruit des ventilateurs installés dans le stationnement sur la tranquillité du secteur. M. Pierre Martin lui répond que les ventilateurs installés dans les stationnements résidentiels sont beaucoup moins bruyants que ceux installés dans les stationnements commerciaux. Il ajoute que la qualité de l'environnement des citoyens du quartier est tout aussi importante pour lui que celle des résidents du nouveau complexe.

À la question d'une citoyenne, M. Sébastien Paquette répond que le promoteur pourrait, en fonction des règles actuellement en vigueur à la Ville, faire des nouveaux immeubles des lieux d'hébergement touristique. M. Pierre Martin ajoute toutefois qu'il n'est pas dans son intention d'agir ainsi.

Certains citoyens sont préoccupés par l'impact de la construction d'édifices de six étages sur l'ensoleillement dans le secteur.

M. Jean-Pierre Bédard invite le promoteur à consulter la grille d'acceptabilité sociale du conseil, qui pourrait l'aider à bonifier son projet. Il propose que les membres du conseil lui présentent cet outil, et en discute avec lui.

M. Jimmy Duchesneau insiste sur l'importance, pour les gens du quartier, de mettre sur pied des projets favorisant la mixité sociale. Il se dit également préoccupé par l'impact du projet sur l'ensoleillement dans le quartier.

M. Jean-Rousseau se demande de quelle manière les résidents des nouveaux immeubles disposeront de leurs matières résiduelles. Le promoteur lui répond que les déchets seront entreposés dans deux salles réfrigérées, dont l'une sera prévue pour les matières organiques.

19-01-05

Prise d'acte du compte rendu du conseil d'administration du 22 janvier

- Adoption et affaires découlant de la séance de janvier

Le conseil de quartier prend acte du compte rendu de la rencontre du conseil d'administration du 22 janvier 2019.

RÉSOLUTION 19-CA-01

Concernant l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 décembre 2018

SUR PROPOSITION DE M. JIMMY DUCHESNEAU DÛMENT

APPUYÉE PAR MME MARINE SÉRIÈS, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 18 décembre 2018 du conseil de quartier, tel que modifié. *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

19-01-06

Fonctionnement du conseil d'administration

- Rapport annuel 2018 et assemblée générale annuelle

Mme Marine Sériès propose que chaque comité rédige la partie du rapport annuel qui est associée à leurs projets respectifs. M. Jimmy Duchesneau rédigera le mot du président, compte tenu la démission de M. Jean-Félix Robitaille.

Les membres discutent de la manière dont ils produiront ensemble le rapport annuel 2018. Ils conviennent de terminer la rédaction des textes avant le 1^{er} avril prochain.

M. Jimmy Duchesneau mentionne que lors de leur rencontre de janvier, les membres ont pu discuter des conférences et activités spéciales qui pourraient avoir lieu lors de l'assemblée générale d'avril. Conférence concernant l'agrile du frêne, panel citoyen et projections des œuvres du Machin Club : voilà les trois idées qu'ont eues les administrateurs.

M. Jean-Pierre Bédard ajoute qu'une présentation en lien avec le transport structurant, suivie d'une discussion, pourrait aussi être proposée aux

résidents du quartier. Une citoyenne insiste sur la pertinence de cette dernière idée. Les administrateurs sont de son avis.

M. Jean-Pierre Bédard pense que les citoyens pourraient être appelés à s'exprimer quant à différents thèmes, et ce, en sous-groupes.

M. Jimmy Duchesneau propose de communiquer avec les organisations qui accompliront la présentation.

Plusieurs administrateurs ne prévoient pas se représenter à la prochaine élection du conseil de quartier. Les membres déploieront donc les efforts nécessaires pour trouver de nouvelles personnes prêtes à s'y impliquer.

➤ **Démission d'Anne-Sophie Desprez**

M. Jimmy Duchesneau annonce la démission de Mme Anne-Sophie Desprez. Il propose une motion de félicitations, que les membres du conseil appuient. Ils la remercient pour son implication soutenue.

19-01-07

Période d'échange réservée aux conseillers municipaux
(10 minutes chacun)

M. Yvon Bussièrès explique :

- Qu'un appel d'offres de projets partagé a récemment été lancé par la municipalité. Les subventions offertes pourraient atteindre les 2000 \$
- Qu'un règlement concernant les délais de construction des bâtiments a été adopté.
- Que la Ville révisera bientôt sa politique de déneigement.

M. Jean Rousseau, lui, mentionne :

- Que les citoyens seront consultés relativement au projet de sens unique sur la rue Saunders.
- Que les discussions concernant la sécurité des liens cyclables dans le quartier vont bon train.
- Que comme il est actuellement impossible de circuler sur la rue d'Aiguillon, le parcours de l'autobus 807 vers l'Ouest circule dans le quartier.
- Que du financement pour la mise sur pied de jardins collectifs sera offert par la Ville.
- Qu'il organisera bientôt une consultation lors de laquelle les citoyens pourront s'exprimer sur le déneigement.
- Qu'une rencontre d'information en lien avec le transport structurant a récemment eu lieu. Le conseiller a également pu assister à une présentation des premiers résultats de l'étude *Mon environnement, ma*

santé. Il invite les administrateurs à consulter le site Web de l'équipe de la Santé publique.

19-01-08 **Période de questions et commentaires du public**

Un citoyen explique que la Ville de Québec produira une résolution en lien avec la sécurité routière. Il ajoute que des consultations locales concernant le transport structurant auront lieu au printemps.

Ce même citoyen mentionne que la Ville a choisi de tenir les audiences du BAP en avril et mai prochain.

19-01-09 **Période des comités de travail du conseil d'administration**

1. *Comité Transports et environnement : circulation, environnement, transport et verdissement*

➤ Suivi du projet Vision Montcalm pour la mobilité durable

M. Jimmy Duchesneau propose que les fonds récoltés dans le cadre de la Vision Montcalm pour la mobilité durable puissent être accordés à l'organisation Accès transports viables (ATV) afin qu'elle puisse dresser un portrait et évaluer les retombées du transport structurant dans le quartier. Le conseil, grâce à cette analyse, pourrait alimenter sa réflexion et se préparer aux prochaines audiences du BAP.

Mme Raphaëlle Guy-Dorion e demande si les données ainsi récoltées seront recevables. M. Jimmy Duchesneau mentionne que ces données, si elles n'ont pas d'impacts sur l'aménagement du territoire, serviront à alimenter les réflexions du conseil, en plus de contribuer à étoffer son argumentaire.

Mme Marine Sériès pense qu'une telle décision pourrait être prise à la suite de l'assemblée générale d'avril. M. Jimmy Duchesneau propose qu'une offre de service soit demandée à ATV. Il croit, au contraire, qu'un premier travail de la part de l'organisation pourrait alimenter la réflexion citoyenne.

M. Jimmy Duchesneau propose qu'une résolution soit prise pour embaucher l'organisme ATV afin qu'il anime l'assemblée générale annuelle d'avril prochain.

RÉSOLUTION 19-CA-02

Concernant l'embauche de l'organisation Accès transports viable lors de l'assemblée générale annuelle d'avril 2019.

SUR PROPOSITION DE M. JIMMY DUCHESNEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN-PIERRE BÉDARD, IL EST RÉSOLU de demander un montant comblant les fonds résiduels du budget de fonctionnement du conseil de quartier Montcalm (jusqu'à concurrence de 1000 \$) pour la préparation, l'animation des discussions ainsi que la présentation des impacts du réseau de transport structurant par l'organisation Accès transports viables. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. *Comité Relations avec les citoyens : gouvernance, loisirs, citoyens, mixité, participation et communication*

RÉSOLUTION 19-CA-03

Concernant la participation au projet de bacs potagers de l'école Anne-Hébert

SUR PROPOSITION DE MME MARINE SÉRIÈS DÛMENT APPUYÉE PAR M. THOMAS VERNES, IL EST RÉSOLU par le conseil de quartier de déposer au fonds d'initiative une demande de 2000\$ afin que soit mis sur pied le projet de bacs potagers de l'école Anne-Hébert. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Nouvelle Politique de participation citoyenne de la Ville de Québec

Le comité attend toujours le lancement du rapport de l'Institut du Nouveau Monde.

3. *Comité Cadre bâti : services, commerces, cadre bâti, patrimoine, arts et densification*
 - Concours de photo
 - Projet de porte de garage
4. *Vision de l'habitation*

Mme Françoise Mercure invite les membres du conseil à lui acheminer leurs préoccupations afin qu'elle puisse les représenter lors des séances de consultation en lien avec la Vision de l'habitation.



19-01-10

Trésorerie

Selon M. Pierre Jarest, le conseil de quartier a reçu une subvention de 1050\$ pour son budget de fonctionnement.

1. Paiement de la secrétaire de rédaction
2. États des revenus et des dépenses
3. Paiement de factures s'il y a lieu

19-01-11

Correspondance

Lettres transmises :

Communications écrites reçues :

- 2019-01-29 : Demande de présentation par Mme Noah Ducharme
- 2019-02-01 : Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
- 2019-02-12 : Atelier sur le Bénévolat, Mobilisation Haute-Ville
- 2019-02-11 : Vivre en Ville
- 2019-02-11 : L'Union des Africains du Québec et Amis Solidaires de l'Afrique (UAQASA)

19-01-12

Divers

19-01-13

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, **SUR PROPOSITION M. JIMMY DUCHESNEAU IL EST RÉSOLU** de lever l'assemblée à 22 h 15.

Signé

M. Jimmy Duchesneau
Vice-président

Signé

Marine Series
Administratrice